



En route vers l'élection québécoise 2018

***Plateforme régionale de revendications du
Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie***



**CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
NATIONAUX
DE L'ESTRIE**

CE QUE NOUS VOULONS. CE QUE NOUS REVENDIQUONS. CE POUR QUOI NOUS ALLONS NOUS MOBILISER.

Nous exigeons :

1. Que les partis politiques s'engagent à développer une politique de création d'emplois de qualité dans le secteur manufacturier dans toutes les régions du Québec.
2. Que les partis politiques s'engagent à créer des lieux de concertation dans les régions, conviant les organisations de la société civile à participer à l'élaboration de projets créateurs d'emplois et favorisant un développement régional cohérent.
3. Que les partis politiques s'engagent à ramener les instances de consultation autonomes telles que les forums jeunesse qui font la promotion de la participation citoyenne.
4. Que les partis politiques s'engagent à réinvestir massivement et intelligemment dans les services publics (santé et services sociaux, éducation, enseignement supérieur) afin qu'ils répondent aux besoins de la population estrienne et que ces services soient accessibles et gratuits.
5. Que les partis politiques s'engagent à mener la lutte contre les paradis fiscaux en instituant des politiques qui permettent la récupération des montants qui échappent au fisc, dont l'imposition des dividendes reçus au Québec et qui ont fait l'objet de déductions à l'étranger, et qui reconnaissent l'aide professionnelle à l'évasion fiscale ou à l'évitement fiscal abusif comme une activité criminelle.
6. Que les partis politiques s'engagent à réformer le régime fiscal québécois pour qu'il cesse de contribuer à l'accroissement des inégalités sociales et qu'il favorise plutôt une plus grande justice sociale et économique.
7. Que les partis politiques s'engagent à cesser d'avoir recours à la privatisation et à la sous-traitance dans les services publics.
8. Que les partis politiques s'engagent à maintenir le caractère public des sociétés d'État telles la SAQ, Hydro-Québec et Télé-Québec.

suite →



**CE QUE NOUS VOULONS.
CE QUE NOUS REVENDIQUONS.
CE POUR QUOI NOUS ALLONS NOUS MOBILISER.**

Nous exigeons :

9. Que les partis politiques s'engagent à modifier la *Loi sur les normes du travail* et le *Code du travail* pour permettre 5 jours de préavis lors d'une modification de l'horaire de travail, 10 jours de congés payés pour maladie ou responsabilités familiales, la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure le plus rapidement possible et l'introduction d'une formule d'indexation.
10. Que les partis politiques s'engagent à ne pas modifier l'article 50 de la *Loi sur les normes du travail* pour imposer le partage des pourboires.
11. Que les partis politiques s'engagent à abolir les exceptions relatives à l'article 58 de la *Loi sur les normes du travail* qui diminue les conditions de travail de certaines classes de travailleuses et de travailleurs.
12. Que les partis politiques s'engagent à instaurer une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux et à organiser une collecte séparée, le tout dans une perspective de renforcement du système québécois de consigne du verre, de protection des travailleuses et des travailleurs des centres de tri et de protection de l'environnement.



Pour garantir des emplois de qualité dans l'ensemble des régions du Québec

POUR UN RENFORCEMENT DU SECTEUR MANUFACTURIER EN ESTRIE

Depuis quelques années, le secteur manufacturier est passablement malmené au Québec. En Estrie, c'est plus de 10 000 emplois qui ont été perdus dans les 15 dernières années. Or, à ce jour, nous n'avons aucune certitude que la tendance tendra à s'arrêter, voire à s'inverser.

Le secteur manufacturier en est un d'importance pour toute économie, non seulement parce qu'il offre souvent des emplois de qualité, mais également parce qu'il génère une multiplication d'emplois diversifiés, de la première à la troisième transformation. Par ailleurs, il n'est pas négligeable de rappeler que ce secteur d'activité offre généralement des conditions de travail qui favorisent l'économie locale et régionale.

D'ailleurs, la transformation du bois, qui représente environ 3 000 emplois en Estrie, constitue un des créneaux d'excellence de notre région. De magnifiques usines peuplent notre territoire, tout autant que d'autres, plus vieillissantes. Pour l'avenir de notre économie, il est impératif de nous doter d'une politique industrielle afin de dégager une vision à long terme permettant de consolider les emplois, de créer plus de richesse et de nous assurer une région prospère.

En conséquence, nous exigeons

Que les partis politiques s'engagent à développer une politique de création d'emplois de qualité dans le secteur manufacturier dans toutes les régions du Québec.



POUR LA RECONSTRUCTION DES LIEUX DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAUX

Déjà en 2003, le modèle démocratique québécois a subi de grandes transformations. De la disparition des CRD (Centres régionaux de développement), au sein desquels la société civile jouait un rôle significatif, nous avons vu naître les CRÉ (Conférences régionales des élus), où la représentativité de ce même groupe s'est vue réduite à un tiers des sièges. Nous avons alors assisté au glissement vers une gouvernance contrôlée majoritairement par les élus municipaux. Malgré tout, la société civile y avait encore une place, bien que minoritaire, lui permettant d'exprimer ses opinions et de partager son expertise.

Puis, en 2015, le travail de démolition des lieux de concertation régionale a été complété : les CRÉ ont été abolies, affectant ainsi le contrôle total du développement régional aux tables des MRC. Dès lors, la société civile, écartée de ces tables, ne pouvait plus qu'espérer que les élus en place prendraient des décisions au mieux de leurs connaissances et pour le plus grand bien-être de la population.

Or, de notre point de vue, il est évident que nous priver des connaissances et des expertises utiles aux décisions régionales, que ce soit en matière d'inclusion sociale, de pauvreté, de culture, de jeunesse, de protection de l'environnement, d'égalité entre les hommes et les femmes et de bien d'autres sujets en évinçant la société civile n'est aucunement avantageux pour l'avancement de notre société.

En conséquence, nous exigeons

Que les partis politiques s'engagent à créer des lieux de concertation dans les régions, conviant les organisations de la société civile à participer à l'élaboration de projets créateurs d'emplois et favorisant un développement régional cohérent.

Que les partis politiques s'engagent à ramener les instances de consultation autonomes telles que les forums jeunesse qui font la promotion de la participation citoyenne.



Pour assurer l'universalité, l'accessibilité et la qualité des services publics

POUR DES INSTITUTIONS PUBLIQUES SOLIDES

Dans les dernières années, l'austérité a frappé en Estrie. Nos institutions publiques ont été grandement mises à mal par la vision privatiste du gouvernement libéral et par son absence de respect du projet social québécois voulant que l'État assure à ses citoyennes et ses citoyens des services de qualité accessibles et universels.

En effet, la baisse du financement dans le secteur scolaire a des impacts insidieux. On en voit les traces notamment à travers les innombrables sollicitations des fondations d'écoles primaires et secondaires qui multiplient les campagnes de financement, faute de fonds publics suffisants, pour arriver à répondre aux besoins minimaux, qu'il s'agisse de meubler les classes, refaire des cours d'école, acheter des manuels scolaires, bâtir des locaux adéquats... Pensons aussi au Cégep de Sherbrooke, qui après avoir vu son budget annuel amputé de plus quatre millions de dollars et avoir coupé plus d'une trentaine de postes dans les cinq dernières années, n'arrive toujours pas à boucler un budget positif, faute d'un financement approprié pour livrer les services minimaux, c'est-à-dire mettre des profs dans les classes.

En parallèle, la mégastructure en santé et services sociaux avec laquelle nous devons désormais composer en région est un autre exemple du manque de vision du gouvernement actuel. De fait, trois ans après la rocambolesque réforme Barrette, on fait encore face à un chaos informatique, à une désorganisation et une surcharge du travail du personnel de bureau et de l'administration, à une communication interne particulièrement déficiente. Sans compter qu'à cette réforme se sont ajoutés des millions de dollars coupés dans les budgets de la région, entraînant des pertes de services et une dégradation des conditions de travail des personnels en soins. Tout cela pour quels effets positifs, déjà?...

En conséquence, nous exigeons

Que les partis politiques s'engagent à réinvestir massivement et intelligemment dans les services publics (santé et services sociaux, éducation, enseignement supérieur) afin qu'ils répondent aux besoins de la population estrienne et que ces services soient accessibles et gratuits.



POUR UNE ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUTES ET TOUS

Rappelons-nous que les services publics, fondés sur les principes d'universalité, d'équité, d'accessibilité et de qualité, doivent soutenir le développement économique et social de chaque région du Québec et assurer l'égalité des chances de toutes les citoyennes et tous les citoyens. Où est-elle, cette égalité, s'il devient nécessaire de passer par le privé pour obtenir l'aide d'une psychologue pour son enfant? Pour faire laver sa mère placée en CHSLD? Pour faire traiter un cancer sans faire 300 km? Pour obtenir une place dans un service de garde de qualité?

De toute évidence, le sous-financement des services publics doit cesser pour que chacune et chacun, peu importe où en Estrie, retrouve une qualité de vie de base reposant sur un juste partage des richesses. Pour y arriver, le recours toujours plus grand à la privatisation et à la sous-traitance doit cesser, d'une part pour éviter l'explosion des coûts sociaux, d'autre part pour préserver et créer des emplois de qualité pour les travailleuses et les travailleurs des services publics. Aussi, la lutte aux paradis fiscaux doit s'intensifier, afin que personne ne puisse être exempté d'assumer sa juste part au développement économique et social du Québec.

En conséquence, nous exigeons

Que les partis politiques s'engagent à mener la lutte contre les paradis fiscaux en instituant des politiques qui permettent la récupération des montants qui échappent au fisc, dont l'imposition des dividendes reçus au Québec et qui ont fait l'objet de déductions à l'étranger, et qui reconnaissent l'aide professionnelle à l'évasion fiscale ou à l'évitement fiscal abusif comme une activité criminelle.

Que les partis politiques s'engagent à réformer le régime fiscal québécois pour qu'il cesse de contribuer à l'accroissement des inégalités sociales et qu'il favorise plutôt une plus grande justice sociale et économique.

Que les partis politiques s'engagent à cesser d'avoir recours à la privatisation et à la sous-traitance dans les services publics.

Que les partis politiques s'engagent à maintenir le caractère public des sociétés d'État telles la SAQ, Hydro-Québec et Télé-Québec.



Pour une réforme intelligente de la Loi sur les normes du travail

POUR UN SALAIRE DÉCENT POUR TOUTES ET TOUS

Le gouvernement libéral vient d'annoncer un projet de loi présentant une série de mesures visant à améliorer la *Loi sur les normes du travail*. Si la CSN estime que ces changements indiquent certaines avancées, elle conserve tout de même des réserves. De fait, on salue la volonté d'encadrer les agences de placement, de même que celle d'éliminer les disparités de traitement pour l'avenir, notamment en ce qui a trait aux régimes de retraite. Cependant, rien ne semble être fait pour éliminer les discriminations actuelles. Dans le même sens, certaines pistes semblent positives en matière de conciliation famille-travail-études, comme l'accès à certains congés, mais ces efforts sont nettement insuffisants.

Par-dessus tout, la hausse annoncée du salaire minimum ne permet toujours pas d'assurer une vie décente à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs. Et ce n'est certainement pas en dépouillant les uns qu'on servira les autres! En effet, non seulement le salaire minimum n'atteindra pas plus de 12\$ l'heure en 2018 (loin derrière l'Ontario et l'Alberta), mais en plus, certains demandent au gouvernement de modifier l'article 50 de la Loi afin de donner le pouvoir aux patrons de partager les pourboires du personnel de service avec les salarié.es travaillant dans les cuisines, cela dans le but, soutiennent-ils, de valoriser ces métiers.

Si l'on souhaite améliorer les conditions de travail des plus bas salariés de la restauration – tout comme des autres secteurs – il serait plus efficace d'augmenter le salaire minimum à 15 \$ l'heure à l'embauche, d'informer les salarié.es de l'horaire de travail au moins 5 jours à l'avance et d'offrir 10 jours de congés payés annuellement. Ces mesures seraient bénéfiques pour tous les secteurs d'emploi où il y a une rareté de la main-d'œuvre, y compris dans la restauration. Voilà une solution juste et équitable basée sur une vision progressiste et moderne de la société.



En conséquence, nous exigeons

Que les partis politiques s'engagent à modifier la *Loi sur les normes du travail* et le *Code du travail* pour permettre 5 jours de préavis lors d'une modification de l'horaire de travail, 10 jours de congés payés pour maladie ou responsabilités familiales, la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure le plus rapidement possible et l'introduction d'une formule d'indexation.

Que les partis politiques s'engagent à ne pas modifier l'article 50 de la *Loi sur les normes du travail* pour imposer le partage des pourboires.

Que les partis politiques s'engagent à abolir les exceptions relatives à l'article 58 de la *Loi sur les normes du travail* qui diminuent les conditions de travail de certaines classes de travailleuses et de travailleurs.



Pour lutter contre les changements climatiques

POUR UNE CONSIGNE INTELLIGENTE DU VERRE

Grâce à la consigne, les bouteilles de bières brunes sont réutilisées plus d'une quinzaine de fois et sont recyclées dans une proportion de près de 100 %.

En parallèle, le sort des bouteilles de vin et de spiritueux est bien différent. En effet, seulement 14 % du verre placé dans le bac ou dans le sac de recyclage est bel et bien recyclé et réutilisé. Le reste se retrouve dans les sites d'enfouissement. Pourquoi? Parce que dans la collecte pêle-mêle, le verre souille les autres matières collectées, augmente les risques de blessure et est difficilement trié par couleur, condition essentielle à son recyclage.

Chaque année, la Société des alcools du Québec vend 218 millions de bouteilles de vin et de spiritueux, dont la plupart se retrouvent au dépotoir.

Malgré cet état de fait, le Québec est l'une des deux provinces récalcitrantes qui refusent toujours d'instaurer un processus de consigne des bouteilles de vin et de spiritueux, processus qui, en plus de constituer un geste significatif pour notre environnement, contribuerait à la sécurité des travailleuses et des travailleurs des centres de tri.

En Estrie, avec une quinzaine de SAQ sur le territoire et un centre de tri, nous sommes prêts à faire notre part.

En conséquence, nous exigeons

Que les partis politiques s'engagent à instaurer une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux et à organiser une collecte séparée, le tout dans une perspective de renforcement du système québécois de consigne du verre, de protection des travailleuses et des travailleurs des centres de tri et de protection de l'environnement.